



AGRICULTURE

BÂTIMENT  
TRAVAUX PUBLICS,  
PERFORMANCE  
ENERGETIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE  
RESTAURATION  
TOURISME

FORMATIONS  
GÉNÉRALES, SOCLE  
/ CLÉA

ACCOMPAGNEMENT ET  
DÉVELOPPEMENT  
PERSONNEL

PREVENTION /  
SECURITE

TRANSPORT /  
LOGISTIQUE

NUMERIQUE /  
AUDIOVISUEL

## LIEU DE LA FORMATION

POLE SANTE SOCIAL  
LYCÉE ALFRED KASTLER, BÂTIMENT B  
AVENUE DE L'UNIVERSITÉ  
33400 TALENCE  
05 56 04 65 30

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Définir le champ, les limites de son intervention  
Réfléchir sur les aspects éthiques et déontologiques liés à sa présence dans l'intimité de vie d'une personne  
Faire émerger le sens de l'action de l'aide à domicile dans le maintien de l'autonomie de la personne dépendante

## PUBLIC CONCERNÉ

Intervenants à domicile (aides à domicile, auxiliaires de vie...) en secteur mandataire ou prestataire

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

## DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

21 heures de formation réparties sur trois jours  
Programmation à la demande

## MODALITÉS DE FINANCEMENT

Plan de développement des compétences

## CONTENU DE LA FORMATION

## VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Hélène MIHIÈRE  
Conseillère en Formation  
continue  
helene.mihiere@greta-cfa-  
aquitaine.fr  
06 71 70 71 08

Magali VALERO  
Coordonnateur EFMS  
magali.valero@greta-cfa-  
aquitaine.fr  
05 56 04 65 36  
06 24 59 04 31

Aurélien PINAQUY  
Assistante de formation  
aurelie.pinaquy@greta-cfa-  
aquitaine.fr  
05 56 04 65 32  
06 83 81 92 81



## Du référentiel métier à l'intervention

- Rôle, les missions de l'intervenant à domicile : contours, tâches à effectuer, techniques professionnelles et compétences mises en œuvre
- Mise en œuvre de l'intervention : organisation de l'intervention en fonction du temps imparti
- Hiérarchisation des tâches ; adaptation et réorganisation éventuelle en fonction des urgences ; prise en compte des attentes des personnes aidées en fonction du plan d'aide défini et des demandes de la famille
- Critères de qualité du service rendu : évaluation de l'aide et du service apporté, satisfaction du bénéficiaire, évaluation de sa propre satisfaction ; prise en compte des retours de l'employeur.

## Communiquer dans le cadre professionnel

- La communication : rappels, règles de base : freins à la communication, communication verbale et non verbale...
- Les outils permettant de faciliter la communication : écoute, reformulation, positionnement en tant qu'écouter
- La relation et la communication avec les aidants et les proches ; relation d'aide et distance professionnelle : les écueils et les limites du bénévolat ; transmission des informations et communication avec les autres intervenants et la famille

## Identité et posture professionnelle

- Positionnement en tant que professionnel
- Relation professionnelle et relation affective : distinction entre ces deux types de relation permettant une approche professionnelle dans le cadre de l'intervention
- Prise de contact : premier contact, établissement d'une communication adaptée
- Relation avec la personne aidée et son entourage (famille, proches)
- Prise de recul et distance professionnelle

## Exigences des services d'aide à domicile en matière de déontologie

- Respect des prescriptions et de la déontologie du service
- Comportements et attitudes attendus des intervenants (tenue, préservation de l'intimité de la personne, discrétion, etc.)
- Communication à l'extérieur du service : notion de secret professionnel et de confidentialité

## Travail en « équipe » dans le cadre de l'aide à domicile :

- Les interventions chez le même bénéficiaire : rôle et mission de chaque intervenante, nécessité de transmission des informations et de passage de relais pour une meilleure prise en compte de la personne
- La place de l'auxiliaire ou des auxiliaires de vie au sein d'une équipe pluri-professionnelle (soignants, médecins, paramédicaux, etc.) : rôle, missions, limites de chacun

## VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Hélène MIHIÈRE  
Conseillère en Formation  
continue  
helene.mihiere@greta-cfa-  
aquitaine.fr  
06 71 70 71 08

Magali VALERO  
Coordonnateur EFMS  
magali.valero@greta-cfa-  
aquitaine.fr  
05 56 04 65 36  
06 24 59 04 31

Aurélien PINAQUY  
Assistante de formation  
aurelie.pinaquy@greta-cfa-  
aquitaine.fr  
05 56 04 65 32  
06 83 81 92 81



AGRICULTURE

BÂTIMENT  
TRAVAUX PUBLICS,  
PERFORMANCE  
ÉNERGETIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE  
RESTAURATION  
TOURISME

FORMATIONS  
GÉNÉRALES, SOCLE  
/ CLÉA

ACCOMPAGNEMENT ET  
DÉVELOPPEMENT  
PERSONNEL

PRÉVENTION /  
SÉCURITÉ

TRANSPORT /  
LOGISTIQUE

NUMÉRIQUE /  
AUDIOVISUEL

## CONDITIONS DE FORMATION

- Groupe de 12 personnes  
Apports permettant de nourrir les échanges et la réflexion du groupe de participants avec remise de documents
- Analyses basées sur des supports et sur des situations vécues par les participants ou apportées par les intervenants
- Formation participative favorisant les échanges entre participants et intervenants basée sur l'aller-retour entre théorie et pratique professionnelle
- Mise en œuvre d'outils à travers des cas concrets issus de la pratique professionnelle des participants ou proposés par l'intervenante

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Attestation de formation  
Évaluation de satisfaction des participants

## PROFIL DES INTERVENANTS

Formatrice spécialisée dans le secteur Médico-Social; jury pour le titre professionnel ADVF

### VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Hélène MIHIÈRE  
Conseillère en Formation  
continue  
helene.mihiere@greta-cfa-  
aquitaine.fr  
06 71 70 71 08

Magali VALERO  
Coordonnateur EFMS  
magali.valero@greta-cfa-  
aquitaine.fr  
05 56 04 65 36  
06 24 59 04 31

Aurélien PINAQUY  
Assistante de formation  
aurelie.pinaquy@greta-cfa-  
aquitaine.fr  
05 56 04 65 32  
06 83 81 92 81